

Société EDITIONS LE GOUBEY
Conditions Générales de Vente

Article 1 : Principes généraux

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après désignées les « CGV ») définissent et fixent les modalités et conditions de vente par la société EDITIONS LE GOUBEY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Blois sous le numéro 412 256 976 et dont le siège social est situé rue des Gailletrous – 41260 La Chaussée-Saint-Victor (ci-après désignée « EDITIONS LE GOUBEY ») auprès de ses clients (ci-après désignés le(s) « Client(s) ») de produits (ci-après désignés « les Produits »). Les Produits sont soit fournis à partir du catalogue d'EDITIONS LE GOUBEY au sein duquel le Client peut faire son choix (ci-après les « Produits catalogues »), soit personnalisés au moyen d'éléments choisis/indiqués par le Client (ci-après les « Produits personnalisés »).

Les présentes CGV ont pour objet de définir et fixer les modalités de fourniture des Produits par EDITIONS LE GOUBEY.

Elles sont systématiquement adressées ou remises au Client, notamment lors de l'ouverture de son compte client auprès d'EDITIONS LE GOUBEY, ou sont systématiquement à la disposition de ce dernier. En conséquence, le fait de passer commande de Produits auprès d'EDITIONS LE GOUBEY implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV.

Toutes autres conditions émanant du Client, sous réserve qu'elles ne soient pas en contradiction avec les présentes, ne seront valables que si elles ont été acceptées par EDITIONS LE GOUBEY, de manière préalable et expresse. Le fait pour EDITIONS LE GOUBEY de ne pas exercer, à un moment quelconque, une prérogative reconnue par les présentes CGV, ou de ne pas exiger l'exécution d'une stipulation quelconque de la convention issue desdites conditions, ne pourra en aucun cas être interprété, ni comme une modification du contrat, ni comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative dans l'avenir, ou au droit d'exiger l'exécution scrupuleuse des engagements souscrits aux présentes.

Article 2 : Commandes – Acceptation

Le Client effectue sa commande de Produits :

- soit en signant le bon de commande d'EDITIONS LE GOUBEY,
- soit en manifestant son accord sur le bon de commande d'EDITIONS LE GOUBEY par l'envoi d'un e-mail ne comportant aucune indication contraire à celles dudit bon de commande concerné,
- soit par toute démarche de sa part démontrant son accord sur le bon de commande d'EDITIONS LE GOUBEY, en particulier en procédant à une exécution de la commande par la sollicitation de la fourniture par EDITIONS LE GOUBEY des Produits concernés.

Toute commande de Produits est soumise à un montant minimum de 200 euros hors taxes et hors frais de transport.

Article 3 : Annulation de commandes

Toute commande adressée à EDITIONS LE GOUBEY, définitive ou non, ne peut faire l'objet d'une rétractation ou d'une modification de la part du Client, sauf accord préalable d'EDITIONS LE GOUBEY. Dans ce cadre, le prix de la commande rétractée ou annulée par le Client sans l'accord préalable d'EDITIONS LE GOUBEY restera dû, sans préjudice de tout droit à indemnisation pour tout dommage résultant de la modification ou de la rétractation de la commande concernée.

Par ailleurs, sauf accord contraire en ce sens, en cas d'annulation de sa commande par le Client, avec l'accord ou non d'EDITIONS LE GOUBEY, celle-ci pourra procéder à la facturation au Client d'une indemnité correspondante à un taux de trente (30) % du prix hors taxes de la commande concernée au titre des frais de gestion interne qui auront été supportés par ses soins.

EDITIONS LE GOUBEY s'engage à honorer les commandes dans la limite des stocks disponibles de Produits et de matières premières, ainsi que de la disponibilité de ses outils de production, ou de la propre exécution de leurs obligations par les sous-traitants, fournisseurs et autres tiers auxquels elle a recours dans le cadre de la fourniture des Produits.

En cas de défaut de disponibilité du ou des Produits concernés par la commande du Client, pour quelque motif que ce soit, EDITIONS LE GOUBEY s'engage à en informer au plus vite le Client et lui proposer un nouveau délai de fourniture du ou des Produits concernés.

Article 4 : Prix

Les prix des Produits sont ceux fixés dans leur bon de commande correspondant d'EDITIONS LE GOUBEY et accepté par le Client.

Ils sont indiqués en euros et hors taxes, et sont augmentés des taxes en vigueur au jour de leur facturation.

Toute fourniture de Produit annexe, complémentaire, ou supplémentaire à celui ou ceux commandés par le Client fera l'objet d'une rémunération spécifique s'ajoutant au prix de la commande initiale.

Article 5 : Paiement

Sauf accord contraire préalable lors de la commande des Produits, les factures d'EDITIONS LE GOUBEY sont payables à son siège social dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'émission et ce par virement ou lettre de change relevé non-acceptée.

Dans tous les cas, EDITIONS LE GOUBEY se réserve le droit de subordonner l'acceptation et/ou l'exécution d'une commande de Produits, notamment en cas de première commande auprès d'elle par le Client ou de difficultés de paiement par le Client concernant de précédentes commandes, à la fourniture préalable par le Client de garanties financières satisfaisantes, tel que le versement d'un acompte.

Par conséquent, EDITIONS LE GOUBEY pourra suspendre, retarder, refuser, ou annuler la commande ou le contrat issu des présentes CGV si les garanties financières du Client ne correspondent plus à celles présentées par le Client au moment de la commande, ou s'il existe une raison de craindre un risque d'insolvabilité ou de difficultés de paiement du Client.

Toute somme non-payée à l'échéance entraînera de plein droit et sans formalités (i) l'application sur les sommes restant dues et jusqu'à leur complet paiement, d'un taux d'intérêt de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt

légal en vigueur ; et (ii) le paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € si les frais de recouvrement supportés par EDITIONS LE GOUBEY sont inférieurs à cette somme, et au-delà de cette somme, d'un montant égal aux sommes effectivement engagées par EDITIONS LE GOUBEY pour obtenir le règlement de la somme due.

Le retard ou le défaut de paiement total ou partiel entraînera en outre la possibilité pour EDITIONS LE GOUBEY de suspendre immédiatement et de plein droit, la commande concernée et les éventuelles autres commandes en cours, jusqu'au complet paiement de la somme sollicitée et de rendre de plein

droit exigibles toutes les dettes non encore échues dues par le Client à EDITIONS LE GOUBEY à quelque titre que ce soit.

De plus, en cas de retard ou de défaut de paiement du Client, EDITIONS LE GOUBEY pourra de plein droit et après l'envoi d'une mise en demeure demeurée infructueuse, résoudre la commande concernée et le contrat qui en est issu au titre des présentes CGV mais aussi tous les contrats précédents ou en cours même si leur date de paiement n'est pas échue.

Enfin, en cas d'incident de paiement, EDITIONS LE GOUBEY se réserve la faculté de retenir les Produits non payés et non encore effectivement livrés au Client et d'exiger un règlement comptant ou anticipé des nouvelles commandes pouvant être effectuées par le Client.

Constitue un paiement au sens du présent article, la mise effective des fonds à la disposition d'EDITIONS LE GOUBEY.

Article 6 : Fourniture et livraison des Produits

6.1 Dispositions générales

EDITIONS LE GOUBEY s'engage à fournir aux Clients des Produits conformes aux caractéristiques et spécifications définies avec ce dernier lors de leur commande.

Il appartient au Client de communiquer l'ensemble des informations, documents, et/ou éléments le cas échéant sollicités par EDITIONS LE GOUBEY et/ou convenus avec cette dernière pour l'exécution de sa commande de Produits, notamment pour les Produits personnalisés. En conséquence, EDITIONS LE GOUBEY pourra suspendre, retarder, et annuler la commande du Client en l'absence de communication par ce dernier des éléments demandés/nécessaires.

Pour certains Produits, en particulier pour les Produits personnalisés, EDITIONS LE GOUBEY peut transmettre au Client, un Bon à tirer qui doit au préalable être validé pour la fourniture des Produits concernés. La validation du Bon à tirer par le Client vaut acceptation de la conformité de ce dernier aux spécifications de la commande du Client.

6.2 Livraison des Produits

La livraison des Produits est réalisée au lieu précisé dans leur bon de commande et selon les modalités suivantes :

- commande de Produits d'un montant inférieur ou égal à 500 euros hors taxes : frais de transport à la charge du Client selon leur montant indiqué sur le bon de commande des Produits ;
- commande de Produits d'un montant supérieur à 500 euros hors taxes : franco de port.

Les Produits pourront être fournis par des livraisons partielles.

Sauf accord contraire écrit en ce sens, les délais de fourniture et/ou de livraison des Produits le cas échéant mentionnés par EDITIONS LE GOUBEY, sont donnés à titre indicatif.

Leur non-respect ne saurait ainsi engager la responsabilité d'EDITIONS LE GOUBEY ou autoriser le Client à annuler sa commande ou exiger une réduction de prix.

En tout état de cause, le Client ne pourra pas protester contre un quelconque retard d'exécution dans le cas où il ne serait pas à jour de ses obligations envers EDITIONS LE GOUBEY, notamment au titre de ses paiements, ou si EDITIONS LE GOUBEY n'a pas été en possession en temps utile des éléments et/ou informations nécessaires à l'exécution de la commande des Produits et/ou sollicités par EDITIONS LE GOUBEY.

Dans ces conditions, l'exécution et la livraison de la commande du Client se trouvera automatiquement suspendue jusqu'au paiement des sommes dues ou jusqu'à la fourniture par le Client des informations et/ou éléments nécessaires/sollicités, sans que le Client ne puisse prétendre à quelque réclamation que ce soit.

De même, EDITIONS LE GOUBEY ne saurait être recherchée dans l'hypothèse où le retard ou de défaut de livraison des Produits serait imputable à un cas de force majeure telle que définie à l'article 13 ci-après.

6.3 Réception et conformité des Produits

Le nombre et l'état des Produits livrés doivent être impérativement vérifiés par le Client au moment de leur livraison, les frais et les risques afférents à cette vérification étant à sa charge. Il appartient au Client de transmettre des directives en ce sens au tiers qu'il pourrait désigner pour assurer la réception des Produits.

Toute réserve ou contestation liée aux manquants et/ou avaries des Produits liés à leur transport doit être mentionnée sur le bon de livraison et être confirmée par le Client, dans les trois (3) jours à compter de la réception des Produits, d'une part, au transporteur dans les conditions de l'article L.133-3 du Code de Commerce, par lettre recommandée avec accusé de réception, assortie d'une copie du bon de livraison concerné, et d'autre part, à EDITIONS LE GOUBEY par tout moyen écrit (ex : e-mail avec copie du bon de livraison), à peine de forclusion à l'égard d'EDITIONS LE GOUBEY des réserves ou réclamations concernées.

En outre, tout anomalie liée à la conformité des Produits, par exemple défaut apparent ou manquant, par rapport aux caractéristiques convenues lors de leur commande, devra être notifiée par le Client par tous moyens à EDITIONS LE GOUBEY, au plus tard dans un délai de huit (8) jours à compter de la livraison des Produits.

Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des défauts, manquants et/ou anomalies constatés. Le Client devra laisser à EDITIONS LE GOUBEY toute facilité pour procéder à la constatation de ces défauts et pour y porter remède.

A défaut du respect de ces conditions, la réception des Produits sera réputée sans réserve et les Produits conformes aux caractéristiques convenues lors de leur commande, de sorte que la responsabilité d'EDITIONS LE GOUBEY ne pourra plus être mise en cause pour défaut de conformité, le Client étant tenu pour responsable de tout préjudice subi par EDITIONS LE GOUBEY du fait du non-respect de cette procédure.

En cas de non-conformité avérée, et quelle qu'en soit la nature, EDITIONS LE GOUBEY ne sera tenue qu'au simple remplacement des Produits défectueux par des produits identiques, à l'exclusion de tous dommages et intérêts, clause pénale ou autres indemnités.

Tout retour de Produit motivé pour un défaut de conformité doit faire l'objet d'un accord formel et préalable d'EDITIONS LE GOUBEY. En cas de retour, les Produits devront être en parfait état de conservation et devront être restitués le cas échéant, dans leur éventuel emballage ou conditionnement d'origine. Ils devront être retournés dans un délai de 30 jours à compter de leur livraison, avec le bon de retour préalablement transmis par EDITIONS LE GOUBEY.

A défaut de remplacement le cas échéant, le retour des Produits entraînera leur remboursement par l'établissement d'un avoir sur les ventes ultérieures du Client auprès d'EDITIONS LE GOUBEY.

Le retour des Produits ne donnera en tout état de cause pas lieu au versement d'une quelconque indemnité au profit du Client.

6.4 Tolérances

Compte tenu de la nature des Produits, une tolérance supérieure ou inférieure à dix (10 %) peut intervenir entre les quantités de Produits livrés et celles définies dans la commande du Client.

Par ailleurs, des variations de teinte(s), de couleurs ou d'aspect, eu égard notamment aux matières utilisées, peuvent intervenir entre les visuels des Produits auxquels le Client peut avoir accès auprès d'EDITIONS LE GOUBEY à l'occasion de sa commande et les Produits qui lui sont effectivement livrés.

Les différences qui pourront ainsi exister ne sauront en aucun cas motiver de la part du Client, un refus de la commande, un rabais sur le prix, et/ou ouvrir droit à des dommages et intérêts, ce que le Client déclare expressément reconnaître.

Article 7 : Réserve de propriété et transfert des risques

Sauf dispositions contraires préalablement acceptées par écrit par EDITIONS LE GOUBEY, cette dernière conserve l'entière propriété des Produits qu'elle fournit jusqu'au paiement intégral de leur prix et de leurs accessoires.

Ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause, la simple remise d'un titre constituant une obligation de payer, telle que la remise de traite ou autre.

Ainsi, en cas de non-paiement d'une quelconque partie du prix dû, le Client devra à ses frais et risques restituer les Produits impayés, huit jours après une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception restée infructueuse. Dans ce cas, la vente des Produits concernés sera résolue de plein droit au jour de la demande de restitution.

EDITIONS LE GOUBEY conservera en outre les sommes versées par le Client au titre de dommages et intérêts sans préjudice de toute action en réparation.

Afin de permettre à EDITIONS LE GOUBEY de revendiquer les Produits et de préserver ses droits, le Client est tenu d'informer EDITIONS LE GOUBEY immédiatement de tout changement de sa situation, et notamment de sa déclaration de redressement ou de liquidation judiciaire, ou de toute autre action (saisie, confiscation, etc.) opérée par des tiers pouvant mettre en cause le droit de propriété d'EDITIONS LE GOUBEY sur les Produits concernés.

De même, en cas d'action pouvant mettre en cause le droit de propriété d'EDITIONS LE GOUBEY, le Client devra informer le tiers initiant cette action du droit de propriété ainsi déte nu sur les Produits par EDITIONS LE GOUBEY. En outre, jusqu'au complet paiement des Produits, le Client devra informer EDITIONS LE GOUBEY du lieu de stockage les Produits, et de tout changement de celui-ci, s'il est différent du lieu de livraison.

Nonobstant cette réserve de propriété, le Client est néanmoins autorisé dans le cadre de l'exploitation normale de son activité à revendre les Produits non encore intégralement payés. Dans ce cas, les droits d'EDITIONS LE GOUBEY au titre de cette réserve de propriété seront, de plein droit, transférés sur le prix de vente des Produits par le Client, ce prix se subrogeant ainsi aux Produits en tant que tels.

En tout état de cause, malgré l'application de cette clause de réserve de propriété, il est précisé et accepté par le Client que le transfert des risques liés aux Produits fournis a toujours lieu au moment de leur délivrance entre les mains du Client, de ses subrogés, ou de tout tiers désigné par ses soins.

Aussi, à compter de cette délivrance, le Client supportera et répondra de tous les dommages et défauts qui pourront être causés aux Produits.

Article 8 : Responsabilité

EDITIONS LE GOUBEY exécutera la commande du Client dans les règles de l'art avec toute la diligence d'un professionnel, conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

EDITIONS LE GOUBEY ne prend d'engagement que vis-à-vis du Client. En conséquence, en cas d'action de tiers, tels que les filiales, salariés ou clients du Client, le Client devra garantie à EDITIONS LE GOUBEY.

Seuls les Produits expressément commandés par le Client, selon les spécifications convenues, lors de leur commande, notamment celles figurant dans les documents de la commande, sont de la responsabilité d'EDITIONS LE GOUBEY.

Le Client s'engage le concernant à apporter à EDITIONS LE GOUBEY la collaboration nécessaire à la fourniture des Produits, notamment à répondre à toute demande d'information nécessaire d'EDITIONS LE GOUBEY.

Le Client reconnaît et accepte être seul responsable des informations, éléments et documents transmis et communiqués pour l'exécution de sa commande auprès d'EDITIONS LE GOUBEY, de sorte qu'EDITIONS LE

GOUBEY ne pourra être tenue responsable à ce titre, notamment les éventuelles conséquences sur la fourniture des Produits.

En tout état de cause, d'une façon générale, EDITIONS LE GOUBEY ne pourra être recherchée qu'en cas de faute prouvée par le Client et qui lui serait imputable. En l'absence de cette preuve, EDITIONS LE GOUBEY décline toute responsabilité concernant les conséquences directes et indirectes des Produits.

Dans l'hypothèse où la responsabilité d'EDITIONS LE GOUBEY serait engagée, et sauf stipulation particulière ou disposition légale impérative contraire, EDITIONS LE GOUBEY sera uniquement responsable des dommages matériels, prévisibles et directs subis par le Client, pour autant que le Client rapporte la preuve que le manquement ou la faute d'EDITIONS LE GOUBEY est la cause de ce préjudice. Sont notamment considérés comme des dommages indirects, les pertes de production, pertes d'exploitation, pertes de profits, pertes de clientèle, pertes de marché, et pertes de chance.

Ainsi, la responsabilité de EDITIONS LE GOUBEY ne peut en aucun cas être engagée :

- en réparation de dommages indirects, perte(s) d'exploitation, de productivité, de gains, d'image de marque, de contrat(s), d'investissement(s), de temps, même si EDITIONS LE GOUBEY a été avisée de la possibilité de telles pertes ;
- en cas de force majeure telle que définie à l'article 13 ci-dessous.

La responsabilité d'EDITIONS LE GOUBEY est toutefois expressément limitée aux dommages directs subis par le Client, à concurrence d'un montant égal aux sommes effectivement perçues par EDITIONS LE GOUBEY au titre des Produits objet de la réclamation.

En tout état de cause, la responsabilité d'EDITIONS LE GOUBEY ne sera pas engagée et aucune indemnité ne sera due dans les cas ci-après :

- fait du Client (y compris des obligations mises à la charge au titre du Contrat issu des présentes CGV) mettant EDITIONS LE GOUBEY dans l'impossibilité matérielle d'exécuter ses obligations ;
- en cas de défaut lié à l'usure normale des Produits, à leur mauvais stockage, ou à leur utilisation dans des conditions anormales ;
- mauvaise exécution de la commande résultant des informations, documents, et/ou éléments communiqués par le Client.

Article 9 : Propriété intellectuelle

9.1 Droits de propriété intellectuelle d'EDITIONS LE GOUBEY

Tout procédé, savoir-faire, ou tout élément de propriété intellectuelle dont EDITIONS LE GOUBEY est titulaire ou licenciée, ainsi que les projets, créations, études, plans, croquis, esquisses, prototypes, travaux, modèles réalisés par EDITIONS LE GOUBEY à l'occasion de la fourniture des Produits, et/ou portés à la connaissance du Client, reste la propriété exclusive d'EDITIONS LE GOUBEY. Il est en de même des marques et signes distinctifs d'EDITIONS LE GOUBEY qui demeurent sa propriété exclusive.

Le Client s'engage donc à ne pas utiliser par quelque moyen que ce soit, directement ou par un tiers, ces éléments de propriété intellectuelle et industrielle d'EDITIONS LE GOUBEY sans son autorisation écrite et préalable fixant leurs modalités d'utilisation ainsi que leurs conditions financières d'exploitation.

A ce titre, le Client s'engage à ne pas retirer ou supprimer de quelle que manière que ce soit sans son accord préalable écrit en ce sens, les marques et signes distinctifs qui peuvent être apposés sur les Produits par EDITIONS LE GOUBEY, notamment afin d'assurer l'identification de leur origine auprès des tiers.

9.2 Droits de propriété intellectuelle et garanties du Client

Le Client est et reste le propriétaire exclusif des données, visuels, fichiers, documents, contenus, informations, et marques, qu'il peut transmettre à EDITIONS LE GOUBEY dans le cadre de sa commande de Produits. EDITIONS LE GOUBEY pourra utiliser ces éléments uniquement pour les besoins de la fourniture des Produits.

Tel qu'indiqué à l'article 8 ci-avant, le Client est seul responsable des documents, informations, données, contenus, fichiers, notamment de leur exactitude, véracité, qualité, forme, qu'il transmet à EDITIONS LE GOUBEY, ainsi que de la qualité des Produits qui sont réalisés à partir des éléments ainsi transmis par ses soins et qui ne relèveront pas de la responsabilité d'EDITIONS LE GOUBEY.

A ce titre, le Client garantit à EDITIONS LE GOUBEY qu'il est le légitime propriétaire et détient l'ensemble des droits relatifs aux documents, informations, données, contenus, fichiers et éléments qu'il peut transmettre à EDITIONS LE GOUBEY, et que ceux-ci ne sont pas illicites ou de nature à porter atteinte aux droits de tiers, notamment à des droits de propriété intellectuelle de tiers.

Le Client s'engage en outre à ne pas faire un usage frauduleux des Produits proposés par EDITIONS LE GOUBEY en portant notamment atteinte à EDITIONS LE GOUBEY, aux clients de cette dernière ou aux tiers.

Le Client assume donc toute responsabilité, en cas de recours, plainte ou réclamation à son encontre ou à l'encontre d'EDITIONS LE GOUBEY, de tout tiers s'estimant lésé sur les informations, données, contenus, fichiers, et éléments lui appartenant et transmis par ses soins ou par ses préposés à EDITIONS LE GOUBEY. Le Client garantit EDITIONS LE GOUBEY contre tout recours de tiers à ce titre, se substituera à EDITIONS LE GOUBEY à l'instance si cette dernière en fait la demande, et prendra à sa charge tous les frais engagés par EDITIONS LE GOUBEY pour sa défense ainsi que les dommages et intérêts ayant dû être versés par cette dernière, y compris en cas de transaction, et l'indemniser de l'intégralité de son entier préjudice (direct et indirect).

Article 10 : Données personnelles

Dans le cadre de la fourniture des Produits commandés par le Client, ce dernier peut être amené à fournir des informations à caractère personnel le concernant ou sur ses salariés dont EDITIONS LE GOUBEY peut ainsi faire usage pour ses propres besoins.

La collecte des données personnelles est en premier lieu nécessaire pour permettre à EDITIONS LE GOUBEY d'assurer la bonne exécution de la commande de Produits du Client.

Ces données sont à ce titre susceptibles d'être transmises à des éventuels sous-traitants dont EDITIONS LE GOUBEY peut s'associer les services lors de l'exécution de la commande de Produits, ainsi qu'à l'administration fiscale ou à une juridiction dans le cadre du respect de ses obligations légales et administratives par EDITIONS LE GOUBEY ou dans le cadre de la gestion d'un contentieux.

En second lieu, certaines des données ainsi collectées peuvent également être utilisées par EDITIONS LE GOUBEY pour adresser au Client et ses salariés, des e-mails et informations afin de leur faire part de ses actualités, ses offres promotionnelles ou les convier à des événements organisés par ses soins ou ses partenaires.

EDITIONS LE GOUBEY s'engage à prendre toutes précautions utiles pour préserver la sécurité des données communiquées par le Client ou ses salariés, ou auxquelles elle pourra avoir accès pour ses propres besoins, et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

EDITIONS LE GOUBEY informe le Client et ses salariés dont des données pourront ainsi être collectées qu'ils disposent conformément au Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679), d'un droit d'accès, de modification, d'effacement, de limitation, d'opposition, et de portabilité des données les concernant. Toute personne a également le droit de ne pas faire l'objet d'une prise de décision individuelle exclusivement fondée sur un traitement automatisé tel que le profilage.

En outre, conformément au droit d'opposition applicable selon la réglementation en la matière, le Client et ses salariés peuvent par ailleurs refuser de recevoir des e-mails d'information de la part d'EDITIONS LE GOUBEY portant sur ses actualités, son activité et ses offres.

Ces droits peuvent être exercés en adressant un e-mail : secretariat@valoire-estel.fr ou par courrier adressé au siège d'EDITIONS LE GOUBEY, ou selon la procédure figurant sur l'e-mail d'information adressé par EDITIONS LE GOUBEY.

Les personnes concernées disposent en outre du droit d'introduire une réclamation concernant le traitement de leurs données personnelles par EDITIONS LE GOUBEY auprès de la CNIL.

EDITIONS LE GOUBEY s'engage à conserver les données personnelles qu'elle pourra ainsi collecter pendant une durée n'excédant pas les finalités pour lesquelles elle assure leur traitement.

Article 11 : Sous-traitance et co-traitance

EDITIONS LE GOUBEY est libre de sous-traiter ou co-traiter auprès du tiers de son choix tout ou partie de ses obligations sans avoir l'obligation d'en avertir au préalable le Client ou de lui demander son accord.

Dans le cas où EDITIONS LE GOUBEY intervient dans le cadre de la fourniture des Produits en sous-traitance d'un marché, le Client s'engage à faire agréer cette intervention en sous-traitance d'EDITIONS LE GOUBEY ainsi que ses conditions de paiement auprès du maître d'ouvrage du marché concerné conformément aux dispositions de la loi n°75-1334 du 31 décembre 1975.

Article 12 : Publicité/ Références

En accord avec le Client, EDITIONS LE GOUBEY est autorisée à citer le nom du Client à titre de référence parmi la liste de ses clients.

EDITIONS LE GOUBEY s'engage à ne plus citer le nom du Client parmi la liste de ses clients à la première demande en ce sens du Client formulée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 13 : Force majeure

La responsabilité d'EDITIONS LE GOUBEY ne pourra en aucun cas être engagée dans l'hypothèse de la survenance d'un cas de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure eu égard aux obligations d'EDITIONS LE GOUBEY, les événements indépendants de sa volonté, qu'elle ne pouvait raisonnablement être tenue de prévoir, et dont leur survenance rend plus difficile ou plus onéreuse l'exécution de ses obligations.

Il en sera ainsi notamment concernant les obligations d'EDITIONS LE GOUBEY, sans que cette liste soit limitative, des perturbations des moyens de transport ou des voies de communication, des actes de gouvernement, des modifications de la réglementation applicable aux présentes CGV ou à EDITIONS LE GOUBEY, ou des événements de nature à entraver la bonne marche d'EDITIONS LE GOUBEY ou de ses partenaires (fournisseurs, sous-traitants), tels que les grèves, lock-out, chômage total ou partiel, pénurie de matières premières, accident, bris de machine, panne des outils et unités de production, incendie, inondation, difficultés d'approvisionnement, interruption ou retard dans les transports, épidémies ou pandémies, mesures administratives ou gouvernementales de confinements ou de restrictions de circulation de nature à contraindre ou impacter la fourniture des Produits.

Article 14 : Modification des CGV

EDITIONS LE GOUBEY se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes CGV.

Les CGV alors en vigueur seront applicables à toutes les commandes passées par le Client.

Dans l'hypothèse où l'un quelconque des termes des présentes CGV serait considéré comme illégal ou inopposable par une décision de justice, les autres dispositions resteront en vigueur.

Article 15 : Droit applicable – Attribution de juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit interne français, exclusion faite de toute convention internationale.

En cas de litige relatif aux présentes CGV, ainsi qu'aux engagements qu'elles régissent, les Parties essaieront dans la mesure du possible de résoudre leur litige à l'amiable, dans un délai d'un mois à compter de sa notification par une Partie à l'autre Partie.

Tout litige non réglé amiablement dans ce délai d'un mois, sera soumis à la compétence exclusive Tribunal de commerce de Blois (41), y compris en cas de référé, d'ordonnance sur requête, de pluralité de défendeurs, de demande incidente ou d'appel en garantie, auquel les Parties attribuent compétence exclusive, sauf le cas où autre juridiction serait désignée compétente par des règles d'ordre public.